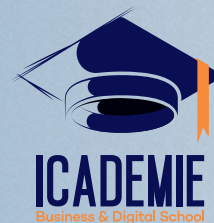


CERTIFICATION PROFESSIONNELLE

ACCOMPAGNER LES APPRENANTS EN FORMATION - 180h



Bloc de compétences issu de la certification professionnelle de niveau 5 :

« Formateur professionnel d'adultes », enregistrée au RNCP* par le Ministère du travail du plein emploi et de l'insertion.

Fiche RNCP* n°37275 enregistrée et publiée au Journal Officiel le 17/12/2022, codes NSF :

333 : Enseignement, formation

333t : Education et transfert de connaissances

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/37275/>

*Répertoire National des Certifications Professionnelles



OBJECTIFS

La certification complète « Formateur professionnel d'adultes » permet au formateur professionnel d'adultes, grâce à sa double expertise pédagogique et technique, d'accompagner les apprenants dans l'apprentissage d'un métier ou dans l'acquisition de compétences ou de savoirs nécessaires à l'accès à la qualification, la professionnalisation et l'accès ou le maintien dans l'emploi.

Le formateur professionnel d'adultes analyse des demandes formelles et informelles de formation pour identifier les compétences et les savoirs à acquérir par les apprenants et pour rédiger la progression pédagogique de la formation à animer.

Pour préparer son animation, il formalise les étapes clés et les modalités sous la forme d'un scénario pédagogique et d'accompagnement.

Il choisit, adapte ou crée les activités et sélectionne ou conçoit des ressources adaptées.

Le formateur anime la formation selon différentes modalités (présentiel, distance, alternance...).

Il s'appuie sur les pédagogies actives et adopte une posture de facilitation des apprentissages. Il prend en compte l'hétérogénéité du groupe pour adapter la formation aux besoins des apprenants et à leur progression.

En amont, pendant et à la fin de la formation, il évalue les acquis des apprenants pour mesurer leur progression et valider l'acquisition de savoirs ou de compétences relatifs à un référentiel.

En cas de besoin, il met en place des démarches de remédiation aux difficultés individuelles d'apprentissage.

CERTIFICATION PROFESSIONNELLE ACCOMPAGNER LES APPRENANTS EN FORMATION - 180h

Bloc de compétences issu de la certification professionnelle de niveau 5 :

« Formateur professionnel d'adultes », enregistrée au RNCP* par le Ministère du travail du plein emploi et de l'insertion.

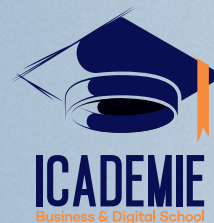
Fiche RNCP* n°37275 enregistrée et publiée au Journal Officiel le 17/12/2022, codes NSF :

333 : Enseignement, formation

333t : Education et transfert de connaissances

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/37275/>

*Répertoire National des Certifications Professionnelles



OBJECTIFS

Compétences et aptitudes visées

- Accompagner les apprenants dans leur parcours de formation
- Accueillir un apprenant en formation et co-construire son parcours
- Tutorer les apprenants à distance

PROFIL

- Salariés
- Demandeurs d'emploi
- Apprentis
- Personnes en poursuite ou en reprise d'études

DURÉE ET ACCESSIBILITÉ



Durée de la formation : **180h**

La formation s'effectue 100 % à distance
(hors examens)

Après étude du dossier et selon les aménagements possibles, les méthodes pédagogiques et modalités d'évaluation peuvent être adaptées aux publics en situation de handicap.

MODALITÉS D'ADMISSION

- Disposer d'un ordinateur muni d'une connexion internet, d'un micro et d'une caméra fonctionnels

PRÉ-REQUIS

Pour accéder à ce parcours, vous devez remplir les conditions suivantes :

- Entretien
- Dossier de candidature
- Test de positionnement en français et culture générale
- Être titulaire d'un diplôme de niveau 4 (Baccalauréat) et justifier d'une expérience professionnelle de 3 ans dans un domaine précis
- OU être titulaire d'un diplôme de niveau 3 (CAP, BEP) et justifier de 3 à 5 ans d'expérience professionnelle dans un domaine précis

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Accompagnement individuel et en groupe assuré par des tuteurs/formateurs experts dans le domaine.
- Encadrement assuré par un référent pédagogique et un référent examens.
- Webconférences en direct (également accessibles en différé), forums de discussions, messagerie personnelle.
- Apports de contenus, analyse de cas pratiques, jeux de rôles, échanges libres.
- Plateforme accessible 7j/7.
- Accès à une vidéothèque et une bibliothèque numérique.

PROGRAMME

ACCOMPAGNER LES APPRENANTS DANS LEUR PARCOURS DE FORMATION

- À partir du scénario d'accompagnement et en fonction des parcours de formation individuels et collectifs des apprenants, conduire des entretiens d'accompagnement en respectant les étapes et les techniques, formaliser la progression des apprenants, repérer leurs éventuelles difficultés, les analyser, co-construire des solutions, proposer d'éventuels ajustements de parcours et orienter les apprenants vers les acteurs appropriés pour les problématiques ne relevant pas de ses champs d'intervention afin de favoriser l'engagement et la réussite des apprenants.
- En utilisant les outils et documents de suivi, rédiger des bilans, collecter et transmettre les éléments de suivi afin d'assurer la traçabilité de l'accompagnement et de répondre aux obligations du système de qualité et de conformité.

ACCUEILLIR UN APPRENANT EN FORMATION ET CO-CONSTRUIRE SON PARCOURS

- À partir du cahier des charges de la formation et du scénario d'accompagnement, accueillir individuellement l'apprenant, présenter le déroulement du positionnement, expliciter les consignes pour sa mise en œuvre et analyser les résultats pour identifier ses pré-acquis.
- À partir des résultats obtenus et de la progression pédagogique, en prenant en compte les demandes spécifiques et en s'appuyant sur les techniques d'entretien, conduire un entretien de restitution, repérer les besoins de formation de l'apprenant, ses modalités préférentielles d'apprentissage et ses contraintes, valider avec l'apprenant les objectifs, les étapes et les modalités de sa formation, planifier les temps d'accompagnement, formaliser et contractualiser ces éléments afin de co-construire un parcours adapté à ses besoins.

TUTORER LES APPRENANTS À DISTANCE

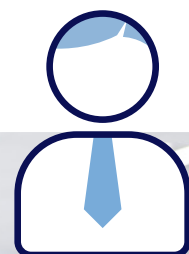
- À partir du scénario tutorial et de la charte tutorale, en tenant compte des besoins tutoraux des apprenants et des spécificités de la formation à distance, mettre en œuvre un tutorat à distance proactif et réactif, faciliter l'utilisation de l'environnement d'apprentissage en ligne et à distance, formuler des consignes, des propositions et des rétroactions, mettre à disposition des ressources complémentaires, afin de permettre aux apprenants de s'approprier et d'adapter leur parcours de formation à distance, de favoriser les apprentissages et de limiter le taux d'abandon.
- En tenant compte de la dynamique de groupe et des difficultés individuelles, animer et modérer les échanges sur des outils de communication collaboratifs afin d'initier et d'entretenir une communauté apprenante à distance.
- Tracer les interventions tutorales réalisées dans un outil numérique pour rendre compte du suivi et de la progression des apprenants et favoriser la collaboration entre les intervenants.

ACCOMPAGNER LE DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL DES APPRENANTS

- À partir du scénario pédagogique et du scénario d'accompagnement, en prenant en compte le projet professionnel et les représentations des apprenants, mettre en œuvre des temps de formation individuels et collectifs, conduire des entretiens individuels, favoriser la réflexivité des apprenants, faire identifier les compétences et les comportements acquis et restant à acquérir, les accompagner dans l'appropriation des comportements et compétences nécessaires à leur projet professionnel, afin de développer l'identité professionnelle des apprenants et de favoriser leur employabilité.
- À partir des obligations règlementaires et contractuelles, consulter et renseigner le livret de suivi en entreprise, dialoguer avec le tuteur et l'apprenant afin de suivre sa progression et de proposer des actions correctives en centre ou en entreprise.
- À partir des situations individuelles et des usages spécifiques du domaine de spécialité, rechercher avec les apprenants les atouts et les freins à la réalisation de leur projet, les accompagner dans leur recherche de stage ou d'emploi, afin d'éviter les ruptures et de sécuriser le parcours vers l'insertion professionnelle ou le maintien dans l'emploi.

Équivalences et Passerelles

Il n'y a pas d'équivalences et passerelles sur cette formation.



ICADEMIE
Business & Digital School

Modalités d'évaluation

Deux sessions d'examens par an : avril et octobre.

Chaque bloc de compétences se valide de manière indépendante par le biais :

- D'une présentation d'un projet réalisé en amont de la session ;
- D'un entretien technique ;
- Des résultats des évaluations passées en cours de formation.

La validation de la certification globale sera complétée par :

- Un dossier professionnel et de ses annexes éventuelles ;
- Les résultats des évaluations passées en cours de formation pour les candidats issus d'un parcours de formation ;
- Un entretien avec le jury destiné à vérifier le niveau de maîtrise par le candidat des compétences requises pour l'exercice des activités composant le titre visé. L'entretien comprend un temps d'échange avec le candidat sur un dossier professionnel réalisé en amont de la session.

Période en entreprise

Le candidat qui se présente après un parcours de formation à une session d'examen du CCP « Accompagner les apprenants en formation » prépare ses productions à partir d'une période en entreprise. Cette période en entreprise, d'une durée de **105 heures minimum**, est obligatoire pour se présenter aux épreuves du CCP (hors contrat d'alternance).

Le candidat présente une preuve de cette période en entreprise auprès du responsable de session d'examen qui en conserve une copie dans le dossier de la session. La période en entreprise est incluse dans le temps de travail en entreprise pour le candidat en contrat d'alternance. Le candidat qui se présente à une session d'examen en vue de l'obtention du titre par la validation des acquis de l'expérience (VAE) réalise les productions attendues à partir de son activité professionnelle.

En cas de validation complète de la certification professionnelle de Formateur professionnel d'adultes, une période en entreprise est requise (hors contrat d'alternance) afin d'acquérir les compétences professionnelles indispensables à l'obtention de ce titre. En effet, la validation du titre suppose l'établissement de dossiers portant sur votre expérience dans la formation.

Cette période, d'une durée minimale de 45 jours (soit 315h), est obligatoire pour se présenter aux épreuves du titre et pourra prendre la forme d'un stage conventionné par l'academie.

Le candidat devra présenter une preuve de cette période en entreprise auprès du responsable de session d'examen qui en conserve une copie dans le dossier de la session.

La période en entreprise est incluse dans le temps de travail en entreprise pour le candidat en contrat d'alternance.

Le candidat qui se présente à une session d'examen en vue de l'obtention du titre par la validation des acquis de l'expérience (VAE) réalise les productions attendues à partir de son activité professionnelle.

DÉBOUCHÉS

Les types d'emplois accessibles sont les suivants :

- Formateur, Formateur d'adultes, Formateur technique,
- animateur,
- Formateur consultant,
- Professeur / Enseignant,
- Chargé de formation...

Les possibilités d'évolution :

- Conseiller en insertion,
- Coordinateur,
- Conseiller en formation,
- Consultant,
- Responsable de formation,
- Ingénieur pédagogique ou de formation.

POURSUITE D'ÉTUDES

La validation de l'ensemble des blocs de cette certification professionnelle vous donne les clés pour être rapidement opérationnel sur le marché de l'emploi. Toutefois, une poursuite d'études peut être une option intéressante si vous souhaitez renforcer votre profil ou vous spécialiser (Bachelor Gestion Administrative et Ressources Humaines ou Mastère Ressources Humaines...).

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

DÉLAIS D'ACCÈS

Inscriptions à tout moment de l'année.
Le délai d'accès à la formation est habituellement de 14 jours après validation de votre dossier.

TARIFS

À partir de 1550 € TTC.
Contactez le service Conseil en Formation pour le détail des conditions tarifaires.

MODALITÉS DE FINANCEMENT

- CPF
- Plan de développement des compétences
- Autofinancement

Prise en charge à 100 % possible selon les modalités de financement.

INDICATEURS DE RÉSULTATS – 2024

Ces résultats proviennent de deux enquêtes réalisées auprès de nos 47 apprenants ayant passé les examens : une enquête de satisfaction (taux de retour : 49 %) et une enquête d'insertion (taux de retour : 28 %).

- Taux de réussite : 95 %
- Taux de satisfaction : Non significatif
- Taux d'insertion à 6 mois : Non significatif
- Taux d'insertion à 6 mois dans les métiers visés : 21,30 %



ICADEMIE
Business & Digital School

Formation à Distance

3 Rue Racine
83000 Toulon
09 73 03 01 00
contact@icademie.com
SIRET 489 088 971 00093

Aix-en-Provence

415 Avenue des Chabauds
13320 Bouc-Bel-Air
04 42 58 86 31
contact@icademie-aixenprovence.com
SIRET 489 088 971 00077

Toulon

15 Boulevard de Strasbourg
83000 Toulon
04 89 33 14 62
contact-toulon@icademie.com
SIRET 489 088 971 00051

Paris

5 Rue Saint-Georges
75009 Paris
01 75 85 85 65
contact@icademie-paris.com
SIRET 489 088 971 00101

Lille

5/7 Rue Sainte Anne
59800 Lille
03 66 72 22 25
contact@icademie-lille.com
SIRET 489 088 971 00069